

REVENDICATIONS ENCADREMENT



L'ENCADREMENT MÉRITE MIEUX QUE L'ANGLE MORT

TOUT REPOSE SUR VOUS. QUI VOUS PROTÈGE ?

De la maîtrise aux cadres supérieurs, statutaires comme contractuels, l'encadrement absorbe les réorganisations, les postes vacants et le cumul du management et de la production.

Le constat de l'UNSA : une charge jamais dimensionnée, une autonomie qui devient disponibilité permanente et une reconnaissance qui recule.

Depuis 2017 : l'indemnité forfait-jours reste gelée et l'accord sur la déconnexion promis n'est toujours pas signé.



41 % DES CADRES

travaillent souvent sous pression.

58 % des managers ressentent un stress intense.

Source : étude APEC, octobre 2025.

Statutaires et contractuels, de la maîtrise aux cadres supérieurs : l'UNSA-Ferroviaire porte des propositions concrètes pour tous.

NOS EXIGENCES POUR UN ENCADREMENT RESPECTÉ

Mesurer la charge, protéger les temps de vie, reconnaître les compétences.

1. DIMENSIONNER LA CHARGE

- Étendre l'Adéquation Charges-Ressources (ACR) à l'encadrement opérationnel et fonctionnel.
- Négocier les critères, mesurer les missions reprises et les projets pilotés ; présenter les résultats au CSE.

3. RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES

- Supprimer la condition de présence au 31 décembre pour la GIR et la part variable ; revaloriser les enveloppes.
- Créer une vraie filière expertise et un index « Expert » : progresser aussi par ses compétences.

5. GARDER LA MAIN SUR L'IA

- Chiffrer la charge reprise par les agents IA et les inscrire dans l'organisation avant toute suppression de poste ; créer un comité paritaire de surveillance.
- Localisation désactivée par défaut, aucune évaluation sur les données d'activité ; former 100 % des cadres d'ici fin 2028.

2. REFONDER LE FORFAIT-JOURS

- Un accord catégoriel : alerte tracée et opposable, entretien de charge distinct de l'évaluation, indemnité revalorisée et étendue à tous les cadres au forfait.
- Serveurs bloqués soir et week-end (dérogations pour astreintes et sécurité), congés protégés ; semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail, salaire maintenu.

4. GARANTIR L'ÉQUITÉ

- Aligner la logique de la part variable des contractuels sur celle de la GIR.
- Clarifier par écrit l'assiette des indemnités et calibrer les taux : à sujétion égale, un net équivalent pour les statutaires et les contractuels.

6. PROTÉGER LA DIGNITÉ

- Audits PRISME des conditions de travail, transmis aux CSSCT, avec correction obligatoire ; droit d'alerte protégé.
- Statut de manager préfigurateur, congé de proche aidant mieux-disant pour tous et parcours « haut potentiel » ouvert, transparent et réversible.

EN 2026, SORTONS L'ENCADREMENT DE L'ANGLE MORT

Agents de maîtrise, cadres et cadres supérieurs : pour entrer dans le champ de vision de l'entreprise, votez UNSA-Ferroviaire.